Bonjour à tous!

Par **manon**, le **17/11/2014** à **14:00**

Bonjour à tous!

Je reviens de Paris où j'ai effectué mon inscription pédagogique au CAVEJ. Je suis donc officiellement étudiante en Droit L1 à 25 ans après 3 ans d'arrêt d'études. Beaucoup de stress car je vis sur Avignon et tous les regroupements d'étudiants à distance sont sur Paris bien sur.. J'espère néanmoins réussir malgré les obligations professionnelles et familiaux grâce à ma motivation :) Le droit m'a toujours attiré durant ma formation d'éducatrice spécialisée.

A bientôt!

Par **gregor2**, le **17/11/2014** à **14:27**

Bonjour, bienvenue sur le forum !

En L1 au cavej les rassemblements sont enregistrés non ?

Si je peux donner un conseil : déterminez bien ce qu'on attend de vous et ne fragmentez pas vos années, certains au cavej redoublent beaucoup de matières voir leur années juste parce qu'ils n'osent pas se présenter aux épreuves.

Présentez vous partout à la première session que ce soit au délestage ou en fin d'année mais faites-le. Personnellement je n'ai jamais été aux délestages j'ai toujours tout passé d'un coup en fin d'année, ce qu'il faut éviter c'est de faire comme ceux qui se présentent pour la première fois a une matière mais au rattrapage ... mauvaise idée, ne serais-ce que pour la compensation qui peut jouer en votre faveur.

Pas de petit plan "malicieux" donc, sinon vous finirez comme d'autres à passer en ajac et en fragmentant tous vos programmes et vous n'en sortirez plus de ces petits calculs.

ah la L1 en travaillant a coté ... Mes meilleurs souvenirs, vous allez vous rendre compte qu'en effet ce n'est pas facile et ce n'est pas qu'une façon de parler ;) (mais tout a fait abordable avec un minimum de sérieux je tiens à le dire)

encore une chose : ça va a une vitesse hallucinante, vous allez terminer en L3 en un rien de temps, c'est absolument dingue. Au début on peut se dire "suis-je fou/folle, ça va prendre des

années", et bien ça ne prend qu'une fraction de seconde :p

Que dire d'autre ... bienvenue ! et bonne chance :p

Par **manon**, le **17/11/2014** à **14:45**

merci beaucoup :)

C'est ce que je comptais faire, le délestage est le 5 et 6 février, je vais essayer d'y aller si je me sens prête sinon j'irais en mai/juin, j'espère qu'on est au courant suffisamment tôt des dates pour s'organiser... Le tout est de bien savoir d'organiser, je vais essayer de me faire un planning de cours :)

Pour les rassemblements, ils ne sont pas tous enregistrés, et l'association des étudiants à distance propose des regroupements pour s'entraider mais uniquement sur Paris, il faut que je vois avec eux s'il est possible de skyper.

Ya plus qu'à! ;)

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés